



CANDIDATURES À L'IUT

VOUS PREPAREZ OU VOUS ETES TITULAIRE D'UN BAC

- (y compris les Bacs Français à l'étranger) **Déposez votre candidature au DUT en deux ans**

L'ADMISSION

La sélection des candidats en première année de DUT s'effectue sur dossier.

Sont pris en compte les éléments suivants : Le cursus scolaire du candidat, les notes du livret scolaire, les appréciations des enseignants et les motivations du candidat.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez candidater sur la plateforme : [PARCOURSUP](#) à partir du **22 janvier**

Pour vous préparer dans vos choix d'orientation, vous pouvez consulter le site : <http://www.terminales2018-2019.fr/>

Pour connaître les nouveautés de la plateforme PARCOURSUP, vous pouvez consulter le site : www.education.gouv.fr/PlanEtudiants-Infos

L'INSCRIPTION DEFINITIVE

L'inscription est conditionnée à l'obtention du baccalauréat ou de son équivalent.

CALENDRIER DE LA PROCEDURE

[voir le calendrier Parcoursup en détail](#)

Sous réserve de modifications et de compléments d'informations

20 décembre 2018	Ouverture du site d'information de parcoursup
Du 22 janvier au 14 mars 2019 inclus	Saisie des vœux (10 maximum)
Du 15 mars au 3 avril 2019 inclus	Confirmation des vœux
Du 15 mai au 19 juillet 2019	Phase d'admission
Juin à septembre 2019	Phase complémentaire

VOUS PREPAREZ OU VOUS ETES TITULAIRE D'UN BAC+2

- **Déposez une candidature en licence professionnelle**

L'ADMISSION

La sélection des candidats s'effectue sur dossier. Sont pris en compte les éléments suivants :
Le cursus scolaire et universitaire du candidat, la motivation du candidat et éventuellement son expérience professionnelle

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Tous les détails sur le [Guide e-candidat](#)

Vous devez saisir votre candidature à partir du **1er mars** et jusqu'au **14 juin** sur : [e-candidat](#)

Attention, 2 phases de candidatures sont prévues, une phase principale et une seconde phase, en fonction des places disponibles.

QUAND ET COMMENT SEREZ-VOUS INFORMÉ(E)?

- **Pour les DUT APPC** : Les résultats de la première phase d'admission (dossiers complets), vous seront transmis par mail : **le 20 juin**
- **Pour les Licences professionnelles** : Les résultats (dossiers complets), vous seront transmis par mail dans un délai maximum de 2 mois une fois votre dossier complet

Consulter tous nos DUT [ICI](#) Consulter toutes nos Licences Professionnelles [ICI](#)

L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'inscription est conditionnée à l'obtention d'un **baccalauréat**(ou titre admis en équivalence) **et**d'un bac+2 (ou de son équivalent).

VOUS AVEZ UN NIVEAU BAC+2

- Déposez une candidature au DUT en un an (Accès direct en 2ème année)

L'ADMISSION

La sélection des candidats s'effectue sur dossier. Sont pris en compte les éléments suivants :
Le cursus scolaire et universitaire du candidat, la motivation du candidat et éventuellement son expérience professionnelle

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez saisir votre candidature à partir **du 1er mars** sur: [e-candidat](#)
Le dossier de candidature est à transmettre complet via e-candidat au plus tard le **14 juin**.

Tous les détails sur le [Guide e-candidat](#)

QUAND ET COMMENT SEREZ-VOUS INFORMÉ(E)?

Les résultats vous seront transmis par mail **le 20 juin**.
Tous nos DUT sont proposés en année spéciale (APPC), **excepté** le DUT **GCGP**
Consulter tous nos DUT [ICI](#)

L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'inscription est conditionnée à l'obtention d'un **baccalauréat** (ou titre admis en équivalence) et d'un niveau bac+2 (bac+1 **validé**et bac+2 **effectué**).

VOUS ETES DANS UNE AUTRE SITUATION

Vous êtes en première année de prépa et vous souhaitez intégrer l'IUT : www.parcoursup.fr
Dans ce cas reportez-vous plus haut à "Vous préparez ou vous êtes titulaire d'un bac"

Vous êtes en deuxième année de prépa et vous souhaitez intégrer l'IUT : [e-candidat](#)

Dans ce cas, reportez-vous plus haut à "Vous préparez ou vous êtes titulaire d'un bac + 2"

Vous êtes en première ou deuxième année dans un autre IUT et vous souhaitez intégrer l'IUT de Perpignan : La sélection s'effectue en fonction de vos résultats et des places vacantes dans la formation en question. Vous devez vous mettre en relation avec le département concerné (voir les coordonnées sur le site).

VOUS ETES ETUDIANT ETRANGER ET VOUS RESIDEZ A L'ETRANGER

Vous souhaitez déposer une candidature au DUT :

Vous préparez un baccalauréat étranger ou vous êtes titulaire d'un baccalauréat étranger et vous résidez dans l'un des pays à procédure CEF ci-dessous :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mauritanie, Mali, Maroc, Ile Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Vous devez suivre la procédure CEF et prendre contact avec l'espace Etudes en France de votre pays de résidence
[Etudes en France](#)

Les candidats ressortissants étrangers (hors EEE) d'un pays sans procédure CEF et les ressortissants d'un des pays de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, doivent déposer leurs candidatures sur www.parcoursup.fr (à compter du 22 janvier 2018)

Vous souhaitez déposer une candidature en Licence Professionnelle :

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent et vous préparez un bac+2 étranger ou vous êtes titulaire d'un bac+2 étranger et vous résidez dans l'un des pays à procédure CEF ci-dessous :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mauritanie, Mali, Maroc, Ile Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Vous devez suivre la procédure CEF et prendre contact avec l'espace Campus France de votre pays de résidence.
[Etudes en France](#)

Attention, tous les documents rédigés en langue étrangère devront être traduits :
- Au consulat ou à l'ambassade de France, pour les étudiants résidant à l'étranger

VOUS ETES ETUDIANT ETRANGER ET VOUS RESIDEZ EN FRANCE

Vous souhaitez déposer une candidature au DUT :

Vous devez saisir votre candidature à compter du 22 janvier 2018 sur le site :
www.parcoursup.fr

(Attention : pour les + de 26 ans contacter l'IUT au 04 68 66 24 04 ou 01)

Retrouvez les détails de la procédure dans la rubrique « [Guide du candidat](#) » de ce même site web.

Vous souhaitez déposer une candidature en Licence Professionnelle :

Vous devez vous connecter sur [e-candidat](#) et suivre la procédure en ligne.

Attention : Pour toute candidature le niveau de langue B2 sera exigé
Attention : Tous les documents rédigés en langue étrangère devront être traduits par un traducteur agréé ou par les consuls étrangers en France, pour les étudiants résidant en France

Mise à jour le 17 janvier 2019

TÉLÉCHARGEMENT

[Télécharger le livret d'accueil de l'IUT](#)